

Daniel CARRIERE
2 Allée des Dahlias
DRANCY 93700

28 juin 1973

165

RAPPORT DE MISSION

ALGERIE du 19 au 23 juin 1973

L'objet de cette mission portait sur deux points essentiels :

- Organisation du Séminaire algérien sur le transfert de technologies du 8 au 12 octobre 1973
- Collaborations possibles entre les Instituts Algériens et le Centre de Développement de l'OCDE.

Cette mission a été marquée par la présence de Monsieur P.M.HENRY du 21 au 22 juin.

I - PERSONNES RENCONTREES

Par ordre chronologique, les personnes rencontrées ont été les suivantes :

- Monsieur ECREMENT, économiste industriel ITPEA chargé de l'organisation du Séminaire sur le transfert des technologies.
- Monsieur REMILI, directeur de l'Institut Technologique de Planification et d'économie algérien ITPEA.

- Monsieur ISLI, directeur de l'Institut National de la Productivité et du Développement industriel (INPED).
- Monsieur EHRENSTRAHL, représentant résident PNUD.
- Monsieur PERRIN, adjoint PNUD.
- Monsieur TCHITOV, adjoint PNUD.
- Monsieur MALEK, Président de la SN Métal.
- Monsieur BENIDJ, directeur général de la SN Métal.
- Monsieur CHERCHAM, Président du BERAL.
- Monsieur OUANES, directeur de la recherche scientifique.
- Monsieur HADJ SMAIL, de l'INPED.
- Représentants du Ministère des Affaires Etrangères.
- Monsieur CASTEL, secrétaire général du Ministère de l'Industrie.
- Monsieur KIELEFF, directeur général de la Planification et du Développement Industriel.
- Monsieur MAHERZI, du Ministère de l'Industrie.
- et diverses Personnalités rencontrées avec Monsieur P.M. HENRY.

II - SEMINAIRE SUR LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

- Cette rencontre a un caractère national et réunira les représentants de Sociétés Nationales Industrielles algériens, ainsi que les étudiants de l'ITPEA et de l'INPED. La réflexion portera sur le transfert de technologies existant en Algérie et permettra d'examiner l'expérience acquise pendant les dix dernières années par celle-ci. A cette réflexion, s'ajouteront les apports extérieurs dus à la présence notamment de quelques spécialistes étrangers ayant étudié particulièrement le problème du transfert des technologies.
- Ce Séminaire est avant tout un Séminaire permettant de mieux comprendre les processus du transfert des technologies en assimilant notamment les différentes caractéristiques de celui-ci.
- Pour éviter que la démarche poursuivie par ce Séminaire soit trop théorique, des "études de cas" seront présentées par les Sociétés Nationales.
- Afin de faciliter l'élaboration de ces études de cas, la procédure suivante a été mise au point :

Une équipe pluridisciplinaire composée d'experts de l'ITPEA et de l'INPED fera une série d'interviews au sein des unités de Production des Sociétés Nationales qui ont manifesté un intérêt pour ce Séminaire (une quinzaine d'entre elles ont participé déjà à des réunions préparatoires qui se sont tenues aux mois de mai et juin). Ces interviews seront faits à partir d'un guide d'entretien se décomposant en trois groupes de questions : la terminologie, la pratique du transfert de technologie au sein de l'unité de production, la "gestion" de ce transfert de technologies. L'interview se fera au niveau de la direction de l'unité de production, de la direction technique, du service des achats, du service préparation et méthodes.

Les résultats de ces interviews seront soumis pour information et commentaires aux directions générales des Sociétés Nationales dont le siège se trouve à Alger.

Un canevas résumé de deux à trois pages sera élaboré par l'équipe ITPEA - INPED, par Sociétés Nationales, et sera adressé aux unités de productions et aux directions générales intéressées pour la préparation par elles-mêmes de leurs propres études de cas.

L'ITPEA et l'INPED feront pour leur part un rapport de synthèse en reprenant les différents interviews réalisés.

Pour le cas où des Sociétés nationales souhaiteraient la présence d'un consultant leur permettant de préparer l'intervention qu'elles seront amenées à faire au cours du Séminaire, différentes possibilités peuvent exister.

- Les personnes qui pourraient être invitées pour ce Séminaire seraient :

- ° l' OMPI , Genève
- ° Monsieur KECHELI dont les interventions auraient porté sur les brevets et les licences.
- ° l'IDCAS , Le Caire.
- ° le CEIM , Tanger.
- ° l'ONUUDI.
- ° Le Centre d'Etudes Industrielles de Tunis.
- ° Le Maroc.
- ° La CNUCED.
- ° l'IREP, Grenoble.
- ° l'IDEP , Dakar.
- ° l'IEDES , Paris.
- ° le CCCE, Paris.
- ° l'OCDE, Paris.

- Les voyages seraient pris en compte par les intéressés eux-mêmes, ou par arrangement avec le Centre de Développement de l'OCDE, et la Caisse Centrale de Coopération Economique .

III -- COLLABORATION avec le CENTRE de DEVELOPPEMENT de l'OCDE.

- La collaboration entre les Instituts algériens et le Centre de Développement de l'OCDE est souhaitée.
- Les thèmes qui se dégageront du Séminaire sur le Transfert de Technologies pourront servir de base à des projets de recherche appliquée exécutés conjointement entre le Centre de Développement et les Instituts Algériens.
- Il est apparu que l'étude sur les coûts entrepris était prématurée, et nécessitait que soit mieux définie la base de références pour l'appréciation des avantages et des inconvénients du transfert de technologies en Algérie. (D'ores et déjà, il semble que cette base doit être le plan de développement de l'Algérie). D'autre part, l'absence d'une méthode de travail précise rend difficile l'analyse d'un pareil problème. La préparation du Séminaire sera l'occasion de tester un mode d'approche empirique entreprise par entreprise, et suivant les résultats obtenus, il sera alors possible d'étendre cette démarche ou d'en limiter le contenu.
- Il est donc nécessaire d'envisager des collaborations sur des recherches ayant trait au programme du Centre de Développement TIB après la tenue du Séminaire à Alger.

IV -- CONCLUSIONS

L'intérêt qu'a suscitée l'annonce de la tenue du Séminaire sur le Transfert de Technologies à tous les niveaux de responsabilité en Algérie, et l'accueil dont Monsieur P.M. Henry et moi-même ont été l'objet, font apparaître que la démarche entreprise par les Algériens a une certaine importance.

L'Algérie pratique depuis près de dix ans des opérations de transfert de technologies, et son expérience peut être d'un grand profit pour les pays d'Afrique notamment. Les résultats des Etudes qui seront entreprises

avec les chercheurs algériens pourront ultérieurement donner lieu à une extension de cette démarche. Enfin, il est certain que ce Séminaire et les études qui en découleront sont un prolongement naturel des travaux de recherche faits par le Centre, et pourrait donner lieu à une recherche appliquée intéressante ainsi que cela a été souvent souhaité.

V - ANNEXES

Ci-joint en Annexes :

- lettres du 30 mai 73 de Monsieur Remili, directeur de l'ITPEA.
- * - Projets d'aide-mémoire préparatoire.
- ~~Liste des documents déjà soumis aux participants pour le Séminaire.~~

* A consulter chez M. le Pseudot